



SYNTHESE DES
PROPOSITIONS RELATIVES AU
BP 2021 : BUDGET
PRINCIPAL ET BUDGETS
ANNEXES

Conseil Communautaire
du 8 avril 2021

Les propositions faites dans le cadre du BP 2021 sont fortement marquées par :

- ✓ Les conséquences de l'évolution du FPIC et la fin du mécanisme dérogatoire entraînant une perte de recette et une dépense nouvelle.
- ✓ Les conséquences de la crise COVID sur les services aux familles, les activités sportives et culturelles, ainsi que sur les recettes fiscales économiques et touristiques.

Les propositions du BP 2021 constituent un budget de transition dans la perspective :

- ✓ De la stratégie de mandat et du plan d'actions défini dans le cadre du projet de territoire
- ✓ De la sortie des mesures de confinement et de la crise COVID-19
- ✓ De la poursuite des investissements engagés dans l'attente du nouveau plan pluriannuel d'investissement.

La philosophie comptable retenue pour 2021 est de prévoir au plus près les crédits nécessaires aux actions envisagées. Les recettes sont prévues de manière encore plus prudente, sans s'interdire d'éventuels compléments par le biais des décisions modificatives dans la limite des capacités financières supplémentaires identifiées.

En l'absence de pacte financier conclu avec l'État, des nouvelles dépenses assorties de nouvelles recettes ont pu être prises en compte.

I. LES PROPOSITIONS 2021 DANS LE CADRE DU BUDGET PRINCIPAL : FONCTIONNEMENT

Les équilibres proposés sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	BP 2020	PROP 2021	Evolution
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	92 627 528	94 272 355	1,78%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	102 098 449	100 491 816	-1,57%
Solde hors 023 (virement à l'investissement)	9 470 921	6 219 461	-34%

Virement à la section d'investissement 023	9 470 921	6 219 461
---	------------------	------------------

SECTION INVESTISSEMENT		
	BP2020	PROP 2021
DEPENSES INVESTISSEMENT	37 854 151	36 562 787
RECETTES INVESTISSEMENT	28 383 230	30 343 326
Solde hors 021 (Autofinancement)	- 9 470 921	- 6 219 461
Virement de la section d'investissement (021)	9 470 921	6 219 461
Dont recette d'emprunt	11 752 825	10 340 568

- ✓ 2021 est marqué par les difficultés liées à l'évolution du FPIC, les impacts lourds de la crise COVID sur les recettes des services à la population et sur les recettes fiscales, par l'augmentation de la contribution obligatoire au SMND.
- ✓ Malgré cela, les propositions pour le BP 2021 maintiennent un virement à la section d'investissement qui permet de limiter le recours à l'emprunt pour le financement des investissements. En effet, l'emprunt proposé pour financer les investissements est, dès le BP, inférieur au montant de capital remboursé annuellement.

L'ensemble des ratios prudentiels suivis par la CAPI est respecté.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE :

Chapitre	BP 2020	PROPOSITIONS 2021	Evolutions proposées 2021-2020
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 911 234	10 399 498	4,93%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	32 131 576	31 360 547	-2,40%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	19 072 167	19 478 310	2,13%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 470 921	6 219 461	-34,33%
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 088 449	8 740 789	8,07%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 082 502	21 107 534	5,10%
66 CHARGES FINANCIERES	3 240 000	2 856 523	-11,84%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 600	329 154	879,63%
68 DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	68 000	-	-100,00%
TOTAL DEPENSES	102 098 449	100 491 816	-1,57%
RESULTAT HORS 023 (Virement à l'investissement).	92 627 528	94 272 355	1,78%

Chapitre	BP 2020	PROPOSITIONS 2021	Evolutions proposées 2021- 2020
013 ATTENUATION DE CHARGES	101 300	200 000	97,43%
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	694 237	1 073 807	54,67%
70 VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS	5 108 990	4 705 366	-7,90%
73 IMPOTS ET TAXES	73 910 601	74 407 759	0,67%
74 DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	21 591 465	19 355 214	-10,36%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	595 856	662 570	11,20%
76 PRODUITS FINANCIERS	70 000	62 000	-11,43%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 000	25 100	-3,46%
TOTAL RECETTES	102 098 449	100 491 816	-1,57%

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : ELEMENTS CLES

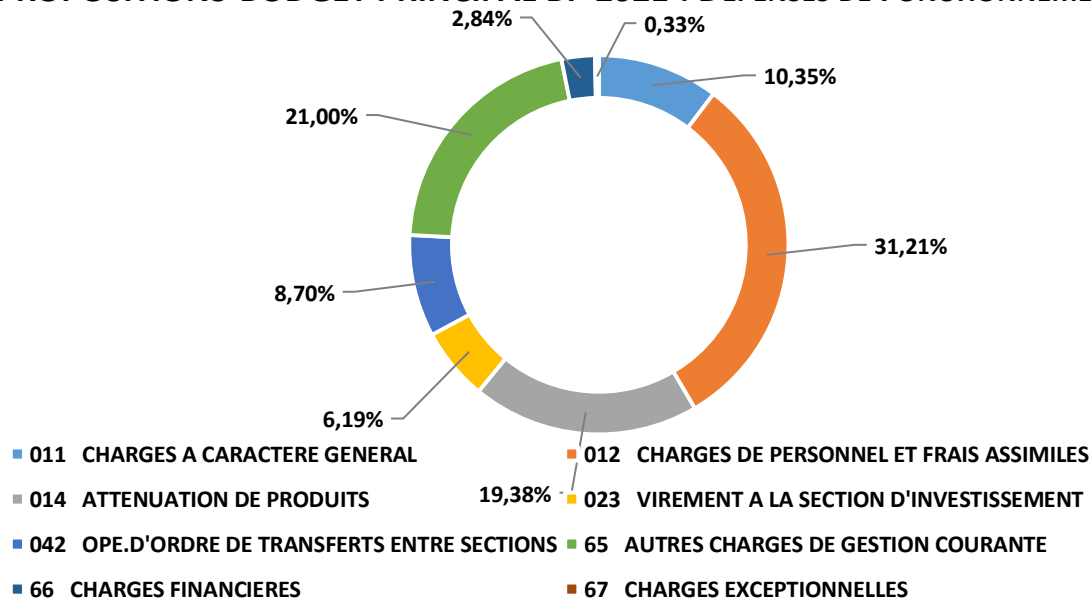
L'évolution proposée par rapport au BP 2020 est de + 1.78 % soit + 1.644 K€. Cette évolution intègre :

- ✓ Une évolution des charges à caractère général 4.93% (+488 K€) intégrant notamment :
 - Des études structurantes et actions en matière d'habitat et d'insertion sociale. Ces actions présentent un taux élevé de subventions et restent ponctuelles. +196 K€ assortis de 155 K€ de recettes complémentaires.
 - De l'élaboration et de la réalisation d'outils structurants de début de mandat : suite du projet de territoire, plan de mandat, accompagnement au Plans Pluriannuels de Fonctionnement et d'Investissement (PPF, PPI), Pacte Financier et Fiscal etc. (192 K€)
 - Ces nouvelles actions ne sont pas pérennes et n'impacteront pas les exercices suivants.
 - De nouvelles actions en matière d'Air Bruit Climat Energie : Etudes de gestion de risques et bilans obligatoires, actions en matière de qualité de l'air (+79 K€)
 - Une évolution de dépenses liées aux évolutions du contexte :
 - Déploiement du télétravail, adaptation des systèmes informatiques, mise en conformité avec la RGPD (réglementation sur la protection générale des données), étude sur la mutualisation informatique etc. (+126 K€).
- ✓ Des diminutions significatives sont proposées par ailleurs en matière de tourisme, en raison notamment des effets du Covid sur les possibilités d'actions comme sur les recettes (- 111 K€) et en matière de communication (- 55K€).
- ✓ En matière de dépense de personnel, une contraction est proposée : - 2.40% (- 771K€) par rapport au BP 2020 toutefois :
 - L'estimation est basée sur la moyenne de réalisation des quatre derniers exercices et constitue un ajustement des prévisions budgétaires non une diminution. Les sous-consommations précédentes correspondaient à un contexte particulier qui ne perdurera pas forcément, ce qui sera alors pris en compte par la suite.
 - Elle intègre en outre les évolutions légales, l'impact des postes pourvus en cours d'année 2020 et des postes restant à pourvoir, la création de quelques postes.
 - L'estimation est faite au plus juste en n'excluant pas une réévaluation en cours d'année au regard des réalisations de l'exercice.
- ✓ Concernant les autres charges de gestion courantes (subventions et contributions obligatoires), ce chapitre est marqué par une très forte évolution + 5.10% (1 025 K€).
 - Elle résulte essentiellement de l'augmentation de la contribution obligatoire nécessaire pour le Syndicat Mixte du Nord Dauphiné (SMND). Ce syndicat assurant la gestion des ordures ménagères présente une augmentation de contribution à verser de 14% par rapport au BP 2020, 12% par rapport à la contribution totale due au titre de 2020 (+ 1 475 K€).

- De l'évolution de la subvention au GPRA (+ 146 K€). 2020 avait permis la réalisation d'économies ponctuelles diminuant le montant de la subvention. Par rapport au réalisé 2019 représentant un rythme normal, la subvention à verser est en nette diminution.
- Un effort conséquent et en lien direct avec la crise COVID est consenti par les budgets annexes et régies à dimension culturelle. Leur subvention d'équilibre ayant été minorée d'environ 30% (- 440 K€ et - 150K€). Un complément pourrait intervenir en cours d'année, au besoin, au regard des impacts des mesures de déconfinement sur leur activité. Ces montants demeurent étroitement liés à la situation actuelle.
- D'autres diminutions sont proposées en matière de contribution sociale (- 13.5K€), économique (-7.5K€), eaux pluviales, indemnités d'élus etc. (- 29K€).
- Les fonds de concours spéciaux pour les communes sont maintenus (180K€).

- ✓ Les atténuations de produits sont également en évolution en raison de la nouvelle contribution au FPIC +2.13%. (406K€)
- ✓ La DSC et les attributions de compensation sont maintenues (500 K€).
- ✓ Les charges exceptionnelles sont également en évolution en raison de la subvention proposée au budget ASTUS (295K€) dans l'attente de la solution travaillée en lien avec la Préfecture et la Trésorerie.

PROPOSITIONS BUDGET PRINCIPAL BP 2021 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : ELEMENTS CLES

L'évolution proposée par rapport au BP 2020 est de -1.57% (- 1 606 K€).

- ✓ Les produits des services sont marqués par une forte diminution. – 7.90% (- 403K)
 - Les services à la population subissent les effets de la crise et de la poursuite des mesures d'endiguement de l'épidémie : - 458 K€.
 - Les diminutions de remboursement des budgets annexes impactent également ces recettes (- 204K€)
 - Des évolutions de mutualisation (archives, économies) minorent également ces recettes (- 74K€).
 - L'expansion d'autres mutualisations (informatique, droits des sols) et remboursement achat de masques amortissent les pertes (+ 334K€).
- ✓ La fiscalité est également en forte évolution même si la comparaison de BP à BP ne permet pas de le percevoir immédiatement.

En effet, la comparaison pertinente doit être faite par rapport aux recettes réalisées en 2020 non de BP à BP. Par rapport aux recettes qui auraient dû être inscrites au BP 2021, une **diminution de 2.87%** de recettes fiscales est à constater (-2.13 M.€).

- ✓ **La fiscalité économique, touristique et les impôts ménages :**
 Pour l'essentiel ces pertes résultent :
 - De la minoration de 50% du FPIC comptabilisée (dans l'incertitude) dès 2021 (- 600 K€)
 - De la diminution des recettes fiscales économiques et touristiques résultant de la Crise Covid-19 (-1 005K€),
 - De la perte de dynamisme de la Taxe d'Habitation à l'issue de sa suppression et de son remplacement par une fraction de TVA (- 334K€)
 - Des estimations prudentes des rôles supplémentaires (- 195K€).
 - Ces pertes sont partiellement masquées dans le cadre d'une comparaison de BP à BP, par le transfert du montant de compensation TH versée par l'Etat jusqu'en 2020 au titre des compensations d'exonérations légales (+1 134K€).

EN 2021 : AUCUNE AUGMENTATION DE TAUX N'EST PROPOSEE POUR LES IMPOTS MENAGES ET LES IMPOTS ECONOMIQUES HORS TEOM.

TAUX	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe d'habitation	8,43%	8,43%	8,43%	8,43%	0,00%
Foncier bâti	2,10%	2,10%	2,10%	2,10%	2,10%
Foncier non bâti	2,60%	2,60%	2,60%	2,60%	2,60%
CFE	26,88%	26,88%	26,88%	26,88%	26,88%

✓ **La fiscalité des Ordures Ménagères : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - la TEOM :**

Ainsi qu'il l'a été précisé précédemment, le SMND nécessite pour 2021 une contribution qui augmente de 12% (+ 1 474 K€) en raison notamment :

- De l'augmentation de la TGAP, des évolutions de prix des marchés de collectes renouvelés et des déficits engendrés par le gel des tarifs depuis plusieurs années.
 - Les recettes de TEOM en 2020 ont été inférieures à la contribution nécessaire en 2021 en raison d'un calcul au plus près du taux de TEOM et des exonérations accordées aux entreprises qui choisissent de traiter directement leurs déchets assimilés.
 - Au regard des bases actuelles de TEOM, un écart de 0.06 point est nécessaire pour couvrir la contribution au SMND en 2021.
 - Cette évolution proposée est calculée au plus juste. Sur un panel représentatif, elle représente (familles occupant une maison de 100 m2 avec jardin sur une commune urbaine du territoire, famille occupant une maison de 120 m2 sur une commune rurale du territoire) une évolution moyenne de 1 euro par mois.
 - Le taux de TEOM proposé pour l'exercice 2021 sera donc de 8.73% au lieu de 8.24% en 2020 soit 0.06 point d'évolution.
- ✓ Un travail sera mené en parallèle pour la rationalisation du coût de traitement afin de limiter les effets d'augmentation de la TGAP, le taux de taxe et la question de la diversification des recettes (TEOM, redevance spéciale etc.), la définition du niveau de service et plus largement, toute piste permettant la rationalisation des coûts de collecte et de traitement en partenariat avec le SMND.
- ✓ Les dotations et participations diminuent également sensiblement : - 11.14% (- 2 404 K€)

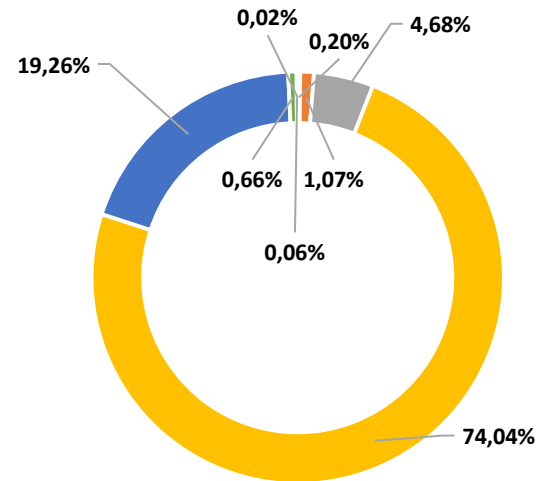
Les dotations de l'Etat sont maintenues à un niveau stable.

Cette diminution résulte essentiellement :

- Du transfert du montant de compensation de la Taxe d'Habitation dans la fraction de TVA perçue (au chapitre 73 impôts et taxes) (- 1 334 K€).
- Des pertes de recettes CAF liées aux fermetures et diminutions de fréquentations au regard de la crise COVID-19 dont les effets n'ont pas été comptabilisés sur les encaissements de l'exercice 2020. Ils devraient donc intervenir sur l'exercice 2021 (-1 336K€).
- Certaines recettes ne sont par ailleurs pas reconduites (en matière touristique : - 70 K€ et en agriculture : -40K€).
- Des recettes nouvelles compensent partiellement les pertes notamment en matière d'insertion sociale et d'habitat (155K€) et achat de masques (+ 131K€).

- Les autres produits de gestion courante : +11.6% (67K€).
- Les revenus provenant des loyers sont impactés par la crise COVID (-12 K€), toutefois le boni de la ZAC de Four vient améliorer les recettes 2021(+55K€) ainsi que l'évolution d'autres loyers et charges (+24K€).

PROPOSITIONS BUDGET PRINCIPAL BP 2021 : Recettes de Fonctionnement



- | | |
|---|--|
| ■ 013 ATTENUATION DE CHARGES | ■ 042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS |
| ■ 70 VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS | ■ 73 IMPOTS ET TAXES |
| ■ 74 DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS | ■ 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE |
| ■ 76 PRODUITS FINANCIERS | ■ 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS |

II. LES PROPOSITIONS 2021 DANS LE CADRE DU BUDGET PRINCIPAL : INVESTISSEMENT

LA SECTION D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2020	PROPOSITIONS 2021
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	694 237	1 073 807
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	1 035 111	1 647 500
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 027 376	10 888 435
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 334 100	1 268 501
204 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS VERSÉES	4 437 508	4 499 100
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 338 128	10 601 644
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	7 030 000	6 175 000
4581 OPERAT P/COMPTE DE TIERS DEPENSE	957 691	408 800
Total Dépenses	37 854 151	36 562 787

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2020	PROPOSITIONS 2021
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 470 921	6 219 461
024 PRODUITS DES CESSIONS	758 000	4 032 508
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 088 449	8 740 789
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	1 035 111	1 647 500
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 150 199	2 193 114
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	4 400 646	3 191 348
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	11 752 825	10 340 568
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000	-
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	48 000	48 000
4582 OPERAT P/COMPTE DE TIERS RECETTE	100 000	149 500
Total Recettes	37 854 151	36 562 787

NB : afin de mieux visualiser les équilibres, la présentation est une présentation comptable. Pour les dépenses d'investissement, la totalisation des chapitres d'équipement (20,21,23) diffère en raison des opérations comptabilisées qui regroupent des crédits ventilés dans les différents chapitres dans la maquette M14.

Les équilibres proposés en investissement font apparaître une maîtrise de l'emprunt d'équilibre dès le Budget Primitif.

Hors opérations patrimoniales (équilibrées en dépenses comme en recettes), en recettes d'investissement :

- ✓ L'autofinancement est proposé à hauteur de 61.2% (21.38 M€). Il est composé :
 - des dotations aux amortissements nettes
 - du virement à la section d'investissement des cessions immobilières, Autres immobilisations financières, etc.
 - du FCTVA
- ✓ Les subventions sont proposées à hauteur de 9,1% (3.19 M€).
- ✓ L'emprunt de financement des investissements est proposé à hauteur de 10 340 K€ : 29.6%. Il est inférieur au capital remboursé à 2021 qui s'élève à 10 888K€. Il est également inférieur de 12% à l'emprunt d'équilibre qui était proposé au BP 2020.

En dépenses d'investissement : les dépenses d'équipement proprement dites sont proposées à hauteur de 22,9 M€.

- ✓ La programmation pluriannuelle des investissements représente 18 opérations votées en AP/CP. Les investissements retenus et proposés en 2021 sont les suivants :
- ✓ Poursuite des projets structurants existants :
 - Conservatoire, Centre Nautique de Champaret, PNRU II (Isle d'Abeau et Villefontaine), Aménagement de la Gare de Bourgoin Jallieu, Acquisition des Fonderies de l'Isère, Schéma d'aménagement numérique, Schéma Directeur Informatique, etc.
- ✓ De nouveaux projets annuels ont été également été présentés au titre des investissements à prévoir en 2021 et sur le mandat.
 - Ces propositions d'investissement sont partiellement intégrées :
 - L'ensemble des crédits 2021 a été retenu dans les propositions faites en 2021 puisqu'elles n'entraînent pas l'obligation de poursuite au-delà de l'année : étude de faisabilité et de coûts, propositions d'évolution ou de création d'enveloppe annuelles récurrentes pouvant être stoppées ou modulées.
- ✓ Les propositions résultant du projet de territoire sont en cours de définition.

L'intégration et l'optimisation de l'ensemble de ces propositions dans le cadre de l'enveloppe globale identifiée dans la prospective de mandat, 17.5M€ nets de subventions, interviendra en cours d'année à l'issue des actions retenues dans le cadre du projet de territoire.

Au titre des propositions 2021, les projets structurants représentent 7.46M€.

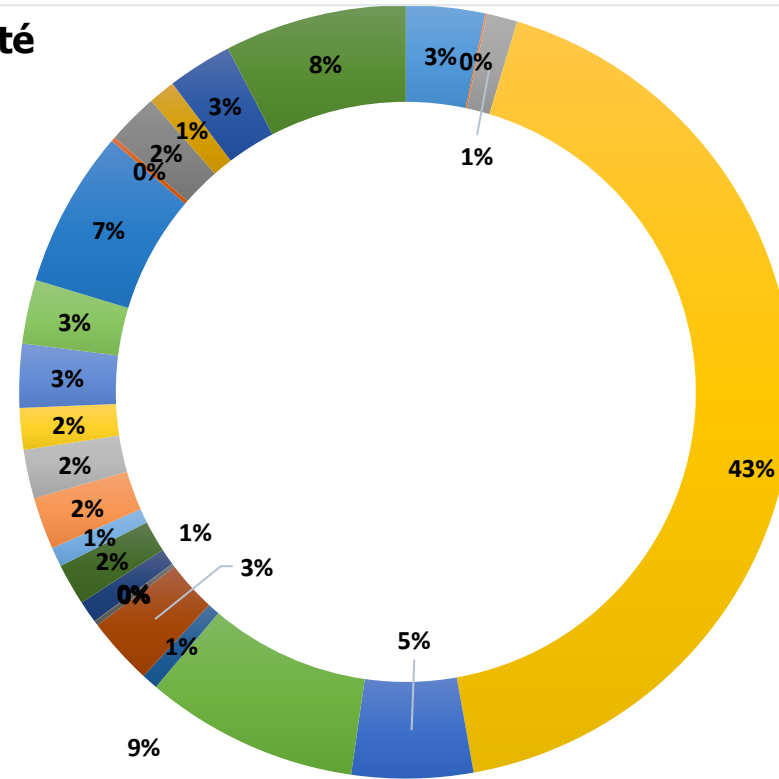
- ✓ **Nouveau conservatoire Hector Berlioz : 1 M€** en 2021 pour un projet d'un montant total de 21.3M€.
- ✓ **Centre Nautique de Champaret : 2.7 M€** en 2021 pour un projet d'un montant total de 13.35M€.
- ✓ **PNRU II L'Isle d'Abeau et Villefontaine** : 12.21 M€ sur les deux programmes et **3 M€ proposés pour 2021.**
- ✓ **Gare de Bourgoin Jallieu Aménagement Mobilité Verte : 350K€ en 2021** pour un projet d'un montant total de 6.58M€.
- ✓ **Crèche Les Petites Etoiles : 405K€** (relocalisation d'A petits pas).

Projets structurants inclus,

- ✓ En matière d'urbanisme et d'aménagement, c'est donc un montant de 4.47M€ qui est proposés au titre du BP 2021.
 - Les investissements proposés en la matière comprennent le PNRU II, l'acquisition des fonderies de l'Isère, le projet de la Gare Mobilité Verte.
- ✓ En matière d'infrastructures, Entretien espaces verts et Eclairage public, 4.2M€ sont proposés.
 - Les propositions incluent les études de faisabilité de grands projets comme l'aménagement de l'accès à la Piscine de Champaret, l'aménagement de la RD 1006, l'Etude sur l'aménagement du Village de Villefontaine, la poursuite du Plan lumière et des économies d'énergie.
- ✓ En matière de Bâtiments communautaires, 5.6 M€ sont proposés :
 - Les propositions concernent la réalisation du Centre Nautique de Champaret, la gestion du patrimoine immobilier, La construction du Nouveau Conservatoire etc.
- ✓ En eaux pluviales, des investissements à hauteur de 958 K€ sont proposés.
- ✓ En environnement et Agriculture, 632 K€ sont proposés et incluent l'aménagement du passage petite Faune à St Savin.
- ✓ En matière d'aménagement numérique : 588K€ sont proposés avec la poursuite du déploiement de la fibre.

- ✓ En matière de développement économique 242 K€ sont proposés, et permettront l'aménagement et le développement des ZAE transférées, la poursuite des actions en matière de signalétique et d'aide aux entreprises. En matière touristique, 30 K€ sont proposés pour permettre l'installation de bornes.
- ✓ En matière d'Habitat et d'Insertion Sociale, 750K€ sont proposés au titre du PLH 2. Cette proposition tient compte de l'enveloppe de 600K€ annuelle et des dossiers qui n'ont pu être soldés en 2020 en raison du COVID.
- ✓ En matière d'équipements : petite enfance, médiathèques, Piscine, conservatoire, des enveloppes dédiées au renouvellement et à l'entretien des équipements sont proposées : 182 K€.
- ✓ En matière de ressources, des crédits sont proposées pour la stratégie foncière à hauteur de 1.2M€, pour la poursuite du schéma directeur informatique à hauteur de 930K€, pour l'équipement et le renouvellement du parc de véhicule et de l'outillage : 350K€, en matière d'Hygiène et de sécurité : 45 K€.
- ✓ Les dotations obligatoires en matière d'investissement s'élèvent à 2 495 K€.

Propositions 2021 par activité



- Administration générale
- Amortissements, contributions obligatoires et emprunts
- Communication
- Développement durable
- Environnement et Agriculture
- Habitat et insertion sociale Territoriale
- Petite Enfance
- Services à la population
- Air Bruit Climat Energie
- Batiments communautaires
- Conservatoire
- Développement Economique et Tourisme
- Equipements lecture publique
- Informatique Aménagement numérique
- Mutualisation
- Urbanisme aménagement
- Aménagement et urbanisme
- Collecte et Traitement Ordures Ménagères
- Construction durable
- Eaux pluviales et poteaux incendie
- Equipements sportifs
- Moyens généraux
- Ressources humaines
- Voirie, Espaces publics et éclairage public

III. LES BUDGETS ANNEXES

1. LE CYCLE DE L'EAU : BUDGETS ANNEXES ASSAINISSEMENT, EAU ET SPANC

1.1 BUDGET ANNEXE DE L'EAU

LES GRANDS EQUILIBRES PROPOSES

SECTION D'EXPLOITATION	BP2020	PROP 2021
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 292 802	2 293 254
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 595 022	3 128 740
Solde hors 002	302 220	835 486

Virement à la section d'investissement 023	302 220	835 486
---	----------------	----------------

SECTION INVESTISSEMENT	BP2020	PROP 2021
DEPENSES INVESTISSEMENT	3 789 387	4 557 343
RECETTES INVESTISSEMENT	1 740 616	2 842 267
Solde hors 001	2 048 771	- 1 715 076

Emprunt d'équilibre	2 048 771	1 715 076
----------------------------	------------------	------------------

Le virement de la section d'exploitation à la section d'investissement (autofinancement) représente 27 % des recettes réelles d'exploitation. Il est nettement supérieur au montant proposé lors du BP 2020.

L'emprunt d'équilibre proposé est inférieur à celui proposé en 2020.

Les recettes d'investissement comprennent :

56% d'autofinancement (dotations aux amortissements et virement de la section de fonctionnement)

6% de subventions (Agence de l'Eau principalement)

38% d'emprunt.

Les dépenses d'équipement proprement dites sont proposées à hauteur de 3.2 M€.

Chantiers significatifs lancés en 2021 :

Eau potable	AEP
CAPI AGGLO	549 K€
Réservoir du Vernay	549 800 €
BOURGOIN JALLIEU	109 K€ €
Centre ville - Secteur Paul Bert DO 30 TRONCON 1 //à la mise en séparatif cana 1940	109 000 €
ECLOSE-BADINIERES	170 K€ €
travaux renouvellement réseau en lien avec BIC	170 000 €
FOUR	150 K€
Quartier du Ribollet Ouest- Desserte	150 000 €
SAINT ALBAN DE ROCHE	115 K€
Bugnonnes	115 000 €
SAINT QUENTIN FALLAVIER	130 K€
ZAC de Chesnes-Espinassays: secteurs en ANC périmètre captage renouvellement PVC	130 000 €
VAULX MILIEU	190 K€
Maillage de la Rochette: en lien avec voie cycliste CAPI / Commune	190 000 €

1.2 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

LES GRANDS EQUILIBRES PROPOSES :

SECTION D'EXPLOITATION		
	BP 2020	PROP 2021
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 030 087	4 873 290
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 215 580	7 218 201
Solde hors 002	2 185 494	2 344 911

Virement à la section d'investissement 023	2 185 494	2 344 911
---	------------------	------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	BP2020	PROP 2021
DEPENSES INVESTISSEMENT	10 859 470	10 289 636
RECETTES INVESTISSEMENT	5 438 856	5 920 810
Solde hors 001	- 5 420 614	- 4 368 826
Emprunt proposé	5 420 614	4 368 826

Le virement à l'investissement (autofinancement) est stable et représente 36.99% des recettes réelles de fonctionnement. L'emprunt d'équilibre proposé est inférieur à l'emprunt proposé au BP 2020.

Les recettes d'investissement proposées comprennent :
 52% d'autofinancement (dotations aux amortissements, virement de la section d'investissement)
 6% de subventions
 42% d'emprunt.

Les dépenses d'équipement proposées s'élèvent à 5.4M€.

- ✓ En assainissement deux grands projets structurants sont en cours :
 - La Méthanisation : 200 K€ HT en 2021
 - Le traitement des odeurs 135 K€ HT en 2021.
- ✓ D'autres chantiers seront lancés en 2021.

ASSAINISSEMENT	EU
AGGLO	542 K€
Enveloppe pour les travaux prioritaires du Schéma Directeur de < 100 000€ - Système BJ	105 525 €
Enveloppe pour les travaux prioritaires du Schéma Directeur de < 100 000€ - Système Eclose	105 525 €
Mise en place complément pour le diagnostic permanent des réseaux: mesures permanentes	110 000 €
Renaturation de la Bourbre entre Bourgoin Jallieu et L'Isle d'Abeau (mesure compensatoire step)	221 277 €
BOURGOIN JALLIEU	383 K€
Centre ville - Secteur Paul Bert DO 30 TRONCON 1	163 000 €
Secteur Rue de Funas RABELAIS + DO 42 BIS	220 000 €
FOUR	400 K€
Quartier du Ribollet Ouest -Extension de réseau	400 000 €
RUY MONTCEAU	230 K€
Montceau/Mise en séparatif	230 000 €
SAINT ALBAN DE ROCHE	275 K€
Chemin du bois - Extension de réseau (estimatif à faire)	150 000 €
Bugnonnes	125 000 €
SAINT QUENTIN FALLAVIER	375 K€
Rue de la Ponthière: mise en séparatif	125 000 €
ZAC de Chesnes-Espinassays: secteurs en ANC périmètre captage renouvellement PVC	250 000 €

Les budgets Eau et Assainissement souffrent d'un taux de renouvellement excessivement long des réseaux. Afin de dégager des marges d'investissement et compte tenu des longs délais d'amortissement impartis à ces investissements, il est proposé d'emprunter sur des délais plus longs (20 ans) que ceux habituellement pratiqués par la CAPI (12 ans). Cette option rend l'emprunt plus coûteux sur le long terme mais permet de préserver les marges d'autofinancement annuel en limitant le montant de l'annuité résultant de la dette nouvelle.

1.3 LE BUDGET ANNEXE SPANC

Ce budget présente un déficit structurel. Un travail est en cours pour proposer des modalités d'équilibrage financier. Ce travail est mené en partenariat avec la Préfecture. Aucune dépense ni recette d'investissement ne sont proposées. La section d'exploitation est proposée en déséquilibre au regard du principe de sincérité budgétaire.

SECTION D'EXPLOITATION		
	BP 2020	PROP 2021
DEPENSES	65 800	68 573
RECETTES	22 400	20 440
SOLDE	- 43 400	- 48 133

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	BP 2020	PROP 2021
DEPENSES	0	0
RECETTES	650	0
SOLDE	650	0

2. LES AUTRES BUDGETS ANNEXES :

2.1 LE BUDGET ANNEXE DU GOLF

Les grands équilibres proposés :

SECTION D'EXPLOITATION	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	379 922
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	400 802
Virement à la section d'investissement	20 880

SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES INVESTISSEMENT	132 802
RECETTES INVESTISSEMENT	132 802
Dont emprunt sous réserve résultats 2020	84 125

Le budget Golf s'autofinance. Le virement à la section d'investissement représente 5% des recettes réelles de fonctionnement. Les recettes proposées sont maintenues par rapport au BP 2020 malgré la crise. L'activité résiste bien aux problématiques liées au COVID.

Le financement des investissements proposés est assuré en majeure partie par l'emprunt proposé au stade du BP. Toutefois, il est prévu d'augmenter l'autofinancement et de diminuer le niveau d'emprunt lors de l'intégration des résultats 2021.

- ✓ Les investissements proposés sont :
 - Le curage du plan d'eau le Galloubier qui est au cœur du système d'arrosage : 40K€
 - Le remplacement de la tondeuse Jacobsen : 70K€.

2.2 LE BUDGET ANNEXE GPRA

Les grands équilibres proposés :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	709 622	DEPENSES INVESTISSEMENT	259 271
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	866 038	RECETTES INVESTISSEMENT	102 855
Solde	156 416	Solde	- 156 416
Virement à la section d'investissement	156 416	Virement de la section de fonctionnement	156 416

Ce budget comprend les actions liées à la construction durable et aux actions en matière Air Bruit Climat Energie Territoriale.

- ✓ En matière d'Air Bruit Climat Energie Territoriale :
 - En fonctionnement, sont ainsi proposés le maintien et le développement d'actions existantes (Fabrique à Chanson), également un Audit Citergie financé à 70%, une étude d'opportunité Hydrogène et Gaz Naturel ainsi qu'une étude concernant le Photovoltaïque sur le patrimoine public. L'idée directrice est de déterminer quels sont les modes pertinents en matière de choix d'énergie pour les véhicules et les équipements à créer.
 - En matière d'investissement, une enveloppe de 200 K€ est proposée en matière d'investissements photovoltaïques à la suite de l'étude réalisée ainsi que la première phase de participation au capital de la SAS VILIEU SOLAIRE pour la gestion du photovoltaïque à St SAVIN : 10K€.
- ✓ En matière de Construction Durable :
 - La poursuite des actions « Ma Réno » est proposée : accompagnement « Ma Réno », conventions Greta-CFA pour des formations sur chantiers, études Plan Pisé, aides à l'instruction des dossiers ANAH. Des conventions de formations avec le GRETA et la CMA, à la rénovation globale et aux professionnels dans le cadre de ma RENO, une étude sur l'économie circulaire, sur l'exemplarité des flux de produits et production sont également proposées. Le cadre des actions Ma Reno évolue avec la mise en place du Service Public de la Performance Energétique en matière d'Habitat (SPEEH).
 - Pour les investissements, les propositions sont en lien avec la réactualisation du site internet Ma Réno 8K€ et les subventions Ma RENO aux particuliers : 45 K€.

2.3 LE BUDGET ANNEXE ASTUS

Les équilibres proposés :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	195 645
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	281 294
Solde	85 649
Virement à la section d'investissement	85 649

SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES INVESTISSEMENT	410 193
RECETTES INVESTISSEMENT	324 544
Solde	- 85 649
Virement de la section de fonctionnement	85 649

Ce budget bénéficie exceptionnellement d'une subvention d'équilibre du budget principal en 2021. Appelé à évoluer et notamment en passant de service public industriel et commercial à service public administratif, il fait l'objet d'un travail en partenariat avec la Préfecture et la Trésorerie.

3. LES BUDGETS ANNEXES PROPOSES AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS :

Les budgets annexes du Théâtre du Vellein et des Transports sont proposés, pour des raisons différentes, avec reprise anticipée des résultats 2020. Les résultats estimés et leur affectation sont donc présentés avant présentation de l'équilibre 2021 proposé pour le budget.

3.1 LE BUDGET ANNEXE DU THEATRE DU VELLEIN.

Les résultats anticipés 2020 et leur affectation :

Affectation anticipée des résultats 2020			
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Résultat année	1 751 216,17	1 700 746,52	-50 469,65
Résultat cumulé 002	0	417 454,02	417 454,02
Résultat total fonct (1)	1 751 216,17	2 118 200,54	366 984,37
INVESTISSEMENT			
Résultat année	35 319,38	51 475,15	16 155,77
Résultat cumulé 001	10 067,66	0	-10 067,66
Résultat total INV (2)	45 387,04	51 475,15	6 088,11
Résultat cumulé fonctionnement 002			366 984,37
Résultat cumulé investissement 001			6 088,11
RESTES A REALISER	Dépenses	Recettes	Solde
RAR	7018,57	0	-7018,57
AFFECTATION ANTICIPEE PROPOSEE			
Résultat total investissement à couvrir avec RAR			-930,46
Besoin de financement couverture avec le 1068			930,46
Excédent cumulé reporté en fonctionnement (002)			366 053,91
Excédent reporté en investissement (001)			6 088,11

Les résultats anticipés ont donc été intégrés dans les équilibres proposés au BP 2021 du budget annexe du Théâtre du Vellein.

Budget Annexe Théâtre du Vellein, propositions d'équilibres pour le BP 2021 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 128 301
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 180 101
Solde	51 800
Virement à la section d'investissement	51 800

SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES INVESTISSEMENT	94 819
RECETTES INVESTISSEMENT	94 819
Virement de la section de fonctionnement	51 800

L'activité du Théâtre du Vellein est très impactée par la crise Covid en 2021 comme en 2020. A ce stade, le budget proposé tient compte des premiers mois de fermeture. Seules sont comptabilisées pour cette période les charges fixes.

La Biennale du Cirque, reportée sur 2021, est maintenue à ce jour.

La subvention d'équilibre du budget Principal a été évaluée en tenant compte de cette situation particulière : 1 100 000 € au lieu des 1 540 300 € prévus habituellement. Le montant 2021 pourra être réexaminé à l'aulne des besoins supplémentaires qui seraient établis en cours d'année. Le montant prévu puis versé en 2021 ne tiendra pas lieu de référence étant spécifiquement lié à la crise.

- ✓ Les investissements en 2021 sont proposés à hauteur de 94K€.
- Le changement du logiciel billetterie (16 ans d'ancienneté) ainsi que le matériel y afférent (douchettes, imprimantes spécifiques etc.)
- Le changement de roulettes des gradins de la salle de l'Isle (25 ans d'ancienneté).

3.2. LE BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Les résultats anticipés 2020 et leur proposition d'affectation :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
EXERCICE	12 696 641	13 272 707	576 066
RESULTAT CUMULE	-	1 035 353	1 035 353
SOUS TOTAL	12 696 641	14 308 060	1 611 419
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
EXERCICE	2 720 018	4 350 902	1 630 884
RESULTAT CUMULE	525 139	-	- 525 139
SOUS TOTAL	3 245 157	4 350 902	1 105 745

AFFECTATION PROPOSEE	
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT (002)	1 611 419
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT (001)	1 105 745
RAR DEPENSES	870 647
RAR RECETTES	140 547
SOLDE DES RAR	- 730 100
RESULTAT INVESTISSEMENT A COUVRIR	375 645
EXCEDENT CUMULE REPORTE EN FONCTIONNEMENT	1 987 064

Le résultat de la section d'investissement après comptabilisation du solde des RAR est positif. Aucune affectation n'est donc proposée au 1068 en l'absence de déficit d'investissement.

Budget Annexe Transport, propositions d'équilibre pour le BP 2021 :

Précision liminaire :

- ✓ Le budget annexe transport présente un déficit structurel depuis le transfert de compétence entre le Département et la Région issu de la réforme de la loi NOTRe : - 800 K€.
- ✓ En 2020, la crise COVID n'a pas impacté les recettes perçues au titre du versement mobilité comme il l'était redouté initialement. De plus, une avance exceptionnelle transport a été versée par l'Etat en fin d'année. Ainsi les excédents dégagés par le budget en 2020 lui permettent de s'autofinancer sans mobiliser une subvention exceptionnelle du Budget Principal.
- ✓ Un travail est engagé pour résorber le déficit structurel et l'équilibre recherché lors du renouvellement de la DSP devrait permettre de remédier à la problématique actuelle.

Les grands équilibres proposés :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12 995 705
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 463 086
Solde	1 467 381
Virement à la section d'investissement	1 467 381

SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES INVESTISSEMENT	4 903 821
RECETTES INVESTISSEMENT	4 903 821
Virement de la section de fonctionnement	1 467 381

- ✓ La reprise anticipée des résultats permet de financer les investissements proposés sans recourir à l'emprunt. En raison de l'importance des recettes issues du versement mobilité, il y aura lieu de commencer le remboursement de l'avance de l'Etat dès 2021. Le montant de remboursement annuel équivaut au montant de l'annuité qui aurait résulté d'un nouvel emprunt en 2021.
- ✓ En reprenant les excédents d'investissement et en faisant le choix d'un important virement à la section d'investissement pour préserver l'autofinancement, la section d'investissement est en suréquilibre (trop de recettes par rapport aux dépenses). Il est donc proposé d'inscrire ces crédits en totalité en dépense d'investissement au chapitre 23 afin d'identifier aisément les crédits d'investissement non affectés à ce stade et de proposer une section à l'équilibre. Leur montant est de 780 672 €.
- ✓ Les dépenses d'équipement sont proposées à hauteur de 3.2 M€ hors crédits non affectés. Elles concernent notamment :
 - Des aménagements en matière de piste cyclable pour 800 K€
 - L'acquisition de véhicules de transport pour 946 K€
 - Des aménagements accessibilité Bus pour 300 K€
 - Des aménagements de sanitaires et intérieurs du dépôt de bus Ruban 94 K€
 - La maintenance de poteaux de bus 80K€